Â© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/declaration-de-competence-ba4-ba5 on 1/4/2026

DÃ©claration de compÃ©tence BA4 - BA5

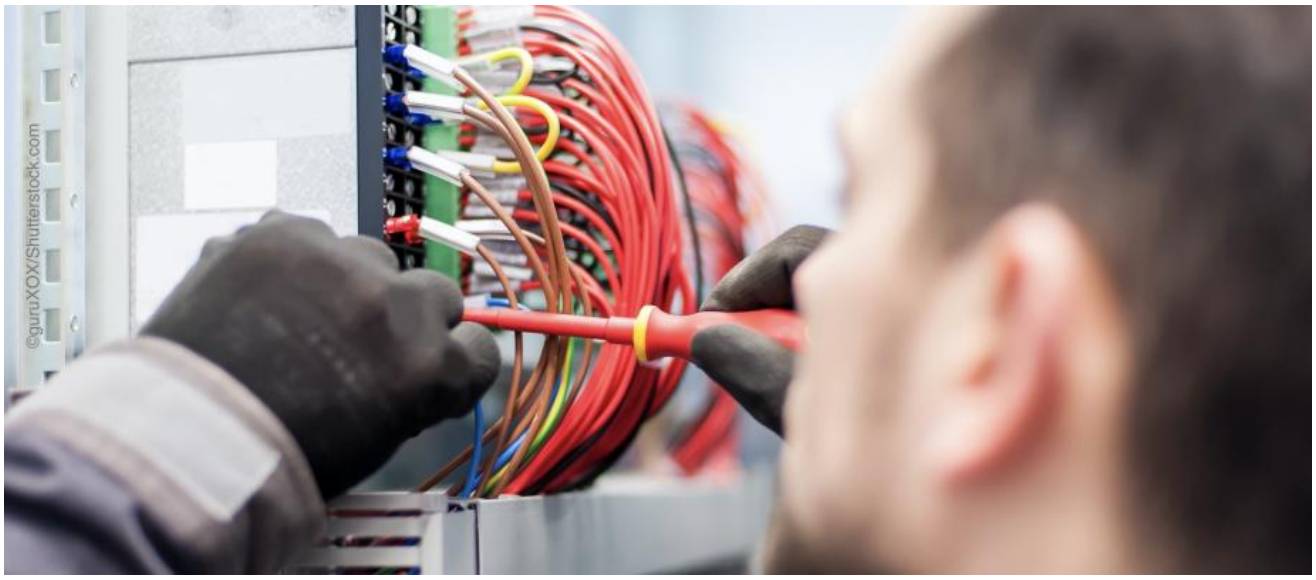

Toute personne intervenant sur une installation Ã©lectrique ou Ã proximitÃ© de celle-ci doit disposer dâ??une dÃ©claration de compÃ©tence BA4-BA5. De quoi s'agit-il exactement, quelle en est la durÃ©e de validitÃ©, et quelles sont les formations requises?

Sujets: Installations Ã©lectriques

Â©: preventActua 09/2017

mis Ã jour le 04.08.20 par la rÃ©daction, prevent.be

Last change: 04.08.20

Â© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/declaration-de-competence-ba4-ba5 on 1/4/2026

SÃ©curitÃ© et installations Ã©lectriques

Il est clair que toute intervention sur une installation Ã©lectrique sous tension comporte des risques. Mais les activitÃ©s Ã proximitÃ© immÃ©diate de ces installations peuvent, elles aussi, sâ??avÃ©rer dangereuses. Prenons lâ??exemple dâ??une personne devant effectuer une rÃ©paration non loin dâ??une source de haute tension. Si elle utilise des outils en acier, cela peut produire une induction, entraÃ®nant ainsi un rÃ©el risque dâ??Ã©lectrisation voire mÃªme dâ??Ã©lectrocution.
Il est donc capital de respecter quelques consignes de sÃ©curitÃ© pour toute intervention sur une installation Ã©lectrique, et ce tout au long du processus:
- **Conception**: bon choix des matÃ©riaux et des mÃ©thodes dâ??installation, dimensionnement correct (pour assurer un fonctionnement efficace et la sÃ©curitÃ© de lâ??utilisation des installations)
- **RÃ©alisation**: rÃ©alisation de lâ??installation conformÃ©ment au plan Ã©tabli, en tenant compte de la sÃ©curitÃ© des personnes effectuant les travaux dâ??installation
- **Exploitation**: Ã©laboration et application de procÃ©dures correctes assurant un fonctionnement et une utilisation sans risque et la possibilitÃ© de signaler un problÃ¨me Ã©ventuel et dâ??intervenir en cas de besoin
- **Maintenance**: assurer la sÃ©curitÃ© lors de la recherche de dÃ©faillances, la rÃ©paration, le contrÃ´le ou lors dâ??interventions mineures sur des installations en exploitation (en dehors de lâ??utilisation habituelle).

CompÃ©tence des personnes

Â© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/declaration-de-competence-ba4-ba5 on 1/4/2026

Le RÃ¨glement GÃ©nÃ©ral sur les Installations Electriques (RGIE, Livre 1, 2 et 3, section 2.10.11) introduit une classification des personnes compÃ©tentes pour lâ??intervention sur des installations Ã©lectriques et attribue Ã celles-ci une codification selon leur degrÃ© de compÃ©tence (voir tableau). Ce systÃ¨me permet de rÃ©server certaines interventions ou lâ??accÃ¨s Ã certaines installations (ou Ã certaines composantes dâ??installations) Ã des personnes disposant du degrÃ© de compÃ©tence codifiÃ© par les codes BA4 ou BA5.
Par souci de prÃ©vention, la rÃ¨glementation stipule que toute personne intervenant sur une installation Ã©lectrique doit Ãªtre qualifiÃ©e. Cela correspond au code BA5. Pour des travaux Ã proximitÃ© de conducteurs nus sous tension, lâ??intervenant doit Ãªtre averti, ce qui correspond au code BA4. Il peut sâ??agir par exemple dâ??un peintre chargÃ© de rafraÃ®chir les murs dâ??une cabine de haute tension en fonctionnement, ou dâ??un ouvrier qui a accÃ¨s Ã une installation Ã©lectrique sous tension sous la supervision dâ??une personne qualifiÃ©e (BA5).

Tableau Interventions sur des installations Ã©lectriques â?? Classification des personnes selon leur degrÃ© de compÃ©tence

BA1	Personnes ordinaires, non classifiÃ©es ci-aprÃ¨s
BA2	Enfants se trouvant dans des locaux qui leur sont destinÃ©s
BA3	Personnes ne disposant pas de toutes leurs capacitÃ©s mentales et physiques

Â© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/declaration-de-competence-ba4-ba5 on 1/4/2026

BA4	Personnes averties â?? Personnes qui soit sont suffisamment informÃ©es des risques liÃ©s Ã l'Ã©lectricitÃ© pour les travaux qui leur sont confiÃ©s, soit sont surveillÃ©es de faÃ§on permanente par une personne qualifiÃ©e pendant les travaux qui leur sont confiÃ©s afin de rÃ©duire les risques Ã©lectriques au minimum
BA5	Personnes qualifiÃ©es - Personnes qui, par leurs connaissances acquises par formation ou par expÃ©rience, peuvent Ã©valuer elles-mÃªmes les risques liÃ©s aux travaux Ã exÃ©cuter et peuvent dÃ©terminer les mesures Ã prendre pour Ã©liminer ou limiter au minimum les risques spÃ©cifiques y affÃ©rents

Formations

En gÃ©nÃ©ral, les personnes habilitÃ©es BA5 sont des techniciens ou des ingÃ©nieurs, parce quâ??il sâ??agit de spÃ©cialistes compÃ©tents. Mais en principe, leur diplÃ´me de base ne suffit pas, et ils devront donc suivre une formation supplÃ©mentaire. Une entreprise peut proposer Ã ses techniciens certaines formations gÃ©nÃ©rales (aspects techniques spÃ©cifiques de la lÃ©gislation en vigueur, notions gÃ©nÃ©rales, particularitÃ©s des diffÃ©rents systÃ¨mes de rÃ©seaux Ã©lectriques). Ces formations sont assurÃ©es par un service tiers.
Cependant, cela ne suffit pas toujours, car en fonction des rÃ©sultats de lâ??analyse des risques, les personnes qualifiÃ©es (BA5) doivent connaÃ®tre les risques spÃ©cifiques liÃ©s aux travaux Ã exÃ©cuter. Cela demande une formation particuliÃ¨re (type de lâ??installation Ã©lectrique, schÃ©mas Ã©lectriques mis Ã jour, plan des influences

Â© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/declaration-de-competence-ba4-ba5 on 1/4/2026

externes, nature des travaux autorisÃ©s, risques sur lâ??installation Ã©lectrique Ã lâ??aide dâ??une analyse des risques, procÃ©dures de travailâ?¦) qui est assurÃ©e soit par lâ??employeur, soit confiÃ©e par ce dernier Ã un service tiers.

Ã?valuation de la compÃ©tence

L'employeur est le seul Ã pouvoir dÃ©livrer une dÃ©claration de compÃ©tence Ã ses travailleurs. Lors de lâ??apprÃ©ciation de la compÃ©tence et lors de lâ??attribution de la codification BA4 ou BA5, il tient compte:
- des connaissances du travailleur sur les risques liÃ©s aux installations Ã©lectriques (acquises lors dâ??une formation ou par expÃ©rience au sein ou Ã lâ??extÃ©rieur de lâ??entreprise de lâ??employeur)
- du type et de la diversitÃ© des installations Ã©lectriques pour lesquels ces connaissances sont applicables: p.ex. haute et basse tension, systÃ¨mes de rÃ©seaux, nature du matÃ©riel utilisÃ© (matÃ©riel Ã©lectrique ordinaire, matÃ©riel Ã©lectrique antidÃ©flagrant,â?¦)
- des activitÃ©s pour lesquelles ces connaissances sont applicables: p.ex. travaux sous tension, travaux Ã proximitÃ© de parties sous tension, manÅ?uvresâ?¦

Attribution du code BA4 - BA5

Mais le certificat seul ne suffit pas: les spÃ©cialistes concernÃ©s doivent encore Ãªtre formellement reconnus comme compÃ©tents. Pour cela, lâ??employeur doit Ã©tablir un document Ã©crit stipulant pour quelles composantes des installations et pour quel type de tÃ¢ches le travailleur concernÃ© est habilitÃ© (averti ou qualifiÃ©). Ce document est aussi

Â© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/declaration-de-competence-ba4-ba5 on 1/4/2026

appelÃ© â??attestation BA4â?? (ou BA5).

Ce document mentionne:

- le degrÃ© de compÃ©tence du travailleur (BA4 ou BA5)
- les connaissances requises: connaissances techniques spÃ©cifiques de base, risques sur lâ??installation Ã©lectrique
- les formations suivies
- le type dâ??installations Ã©lectriques pour lequel la dÃ©claration de compÃ©tence est valable
- la nature des travaux
- la durÃ©e de validitÃ©
- (Ã©ventuellement) les conditions supplÃ©mentaires afin de maintenir la compÃ©tence.

Cette apprÃ©ciation de la compÃ©tence, y compris la description des installations et des travaux pour lesquels l'apprÃ©ciation est valable, doit Ãªtre traÃ§able (voir encadrÃ© pour le plan par Ã©tapes).

Â© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/declaration-de-competence-ba4-ba5 on 1/4/2026

Plan par Ã©tapes pour l'attribution du code BA4 - BA5

Lâ??employeur doit Ã©tablir un dossier quant Ã lâ??approche quâ??il compte suivre:

1. Dresser une liste des installations techniques
2. Inventorier les travaux comportant des risques Ã©lectriques
3. CatÃ©goriser les travaux:

-Travaux dâ??exploitation / travaux Ã©lectriques / travaux non-Ã©lectriques

- travaux hors tension / travaux Ã proximitÃ© dâ??installations sous tension / travaux sous tension

4. Pour tous les travaux repris ci-dessus:

- effectuer une analyse des risques
- les classer sous une catÃ©gorie de tÃ¢ches BA4 ou BA5
- Ã©tablir une procÃ©dure pour chaque catÃ©gorie de tÃ¢ches
- dÃ©terminer les EPI Ã utiliser
- dÃ©finir les connaissances, la formation ou lâ??expÃ©rience requises.

5. Attribuer les tÃ¢ches classÃ©es BA4 et/ou BA5 aux travailleurs en fonction de:

- leur niveau de connaissances / de formation initiale / dâ??expÃ©rience
- la formation dispensÃ©e
- leurs rÃ©sultats Ã lâ??Ã©valuation.

6. DÃ©livrer les dÃ©clarations de compÃ©tence.

En cas de travail avec des tiers

Lorsquâ??une entreprise fait appel Ã des Ã©lectriciens externes pour des travaux sur des installations sous tension, ces derniers peuvent Ãªtre dÃ©clarÃ©s compÃ©tents uniquement par leur propre employeur. Ceci nâ??est pas tout Ã fait logique, car

Â© Prevent. This document is downloaded from https://www.prevent.be//fr/banque-de-connaissance/declaration-de-competence-ba4-ba5 on 1/4/2026

lâ??entreprise qui fait appel Ã un sous-traitant pour entretenir ou adapter ses installations, connaÃ®t mieux les risques que le sous-traitant en question.
Que faire dans ces cas-lÃ ? Tout dâ??abord, il est fortement conseillÃ© de stipuler dans le contrat de sous-traitance que les travaux ne peuvent Ãªtre effectuÃ©s que par une personne habilitÃ©e BA5. De plus, lâ??Ã©lectricien extÃ©rieur Ã lâ??entreprise devra Ãªtre informÃ© des risques spÃ©cifiques liÃ©s au travail Ã effectuer. Sâ??il sâ??agit dâ??une intervention trÃ¨s spÃ©cialisÃ©e ou Ã haut risque, il peut Ãªtre judicieux de mettre tout cela sur papier.